Thann Union sacrée pour sauver la collégiale Saint-Thiébaut

Une partie des officiels et des premiers donateurs se sont rassemblés pour la photo souvenir, devant le grand autel de la collégiale.
Photo L.A. Maller

L'installation officielle de la fondation de la collégiale Saint-Thiébaut, vendredi soir, a prouvé combien la sauvegarde de ce joyau de l'art gothique rhénan pouvait être fédératrice.

L'installation de la fondation de la collégiale Saint-Thiébaut a réuni, autour de ses promoteurs du Rotary club, de nombreux Thannois issus de tous les milieux, sans distinction de couleur politique, de religion, de situation de fortune, tous décidés à sauver un monument qui, depuis plus de six siècles, a fait et continue de faire la fierté des habitants et l'admiration de visiteurs.

L'appel lancé pour la collecte des fonds va dans le même sens, en permettant à chacun de participer à cette action selon ses moyens, sachant que les plus petits des ruisseaux font les grands fleuves.

Citoyenneté

Lors de la réception à la mairie, le maire Jean Pierre Baeumler a mis en évidence le devoir de citoyenneté qui, seul, permettra aux membres de la communauté thannoise de léguer cet extraordinaire patrimoine aux générations à venir dans les meilleures conditions.

Dès le 17e siècle, de premiers travaux de restauration ont été engagés. Ils se sont poursuivis à intervalles réguliers jusqu'à nos jours, notamment après les deux guerres mondiales. Ces travaux, déjà, avaient pu se faire grâce au concours de particuliers. Remerciant les promoteurs de la fondation, le maire a dit son espoir que, comme c'est le cas pour les cathédrales de Bâle et de Strasbourg, elle pourrait être pérennisée.

Alain Faudon, le sous-préfet, à l'image de nombre de ses prédécesseurs, est devenu un admirateur et ardent défenseur de la collégiale. Le serviteur de l'État s'est excusé que celui-ci n'avait guère été présent pour soutenir la collégiale, tout en promettant de faire le maximum pour ce monument.

Les artistes aussi

Remarqué parmi les invités, Paul Kachler, maire honoraire de Masevaux, qui était venu proposer deux de ces œuvres à la fondation. En définitive, son initiative aboutira à une exposition à laquelle participeront d'autres artistes.

Précision ministérielle

Quand Jean-Marie Bockel a pénétré dans la collégiale, il était 17 h 30 tapantes. Nombreux ont été les regards admiratifs portés sur les montres. Il est vrai qu'être ministre n'autorise plus le légendaire quart d'heure thannois.

Un travail de géant

Richard Duplat, architecte en chef des Monuments historique, est un fonctionnaire à statut libéral. Comment ne pas reconnaître et admirer l'impressionnant inventaire qu'il a présenté, ainsi que le calendrier des interventions d'urgences ?

Où donner ?

Les chèques peuvent être adressés au Rotary club de Thann, Hôtel de la Cigogne, 35 rue du Général De Gaulle.

Il serait aussi bon que l'on mette en place des troncs aux différents endroits stratégiques du tourisme thannois...

Lam